

J'ai lu avec un grand intérêt, dans le procès-verbal du Comité d'histoire de Lyon, l'interprétation donnée par M. Allmer aux deux inscriptions, mais surtout votre discussion du texte de César, au sujet de l'émigration des Helvètes : c'est un excellent commentaire des Commentaires, et j'y adhère de toute mon âme. L'archéologie gauloise possède aujourd'hui des moyens de découvertes bien puissants, par le dragage des rivières, et c'est merveilleux de voir des ingénieurs des Ponts-et-Chaussées se mettre sous la direction d'un savant qui n'est pas de leur ordre.

L'École polytechnique va donc enfin s'apercevoir qu'il y a quelque part un passé et une science du passé.

Je ne connais point M. le baron Stoffel qui est venu vous trouver, Monsieur, sur l'indication de M. Mocquard. Ce que je sais, c'est que M. Mocquard ne pouvait mieux choisir pour le but qu'il se proposait.

J'espère que vous vous occupez du travail que vous a demandé le Ministre de l'Instruction publique ; comme antiquaire et comme jurisconsulte, vous êtes mieux à même que personne d'exposer les coutumes de l'ancienne Gaule et de donner le vrai sens des passages si controversés de César et de Strabon.

Pour mon compte, j'attends votre travail avec impatience, d'autant plus que ce sera une occasion de vous revoir à Paris.

Mon fils vous remercie, Monsieur, de votre bienveillant souvenir, et je vous prie d'agréer l'expression des sentiments de respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être :

Votre très humble et très dévoué serviteur.

Amédée THIERRY.

•TsL°7

LETTRE DE M. FRANQUEVILLE A M. THIOLLIÈRE

Paris, 17 décembre 1861.

MON CHER CAMARADE,

Je vous envoie ci-joint copie d'une note que l'Empereur a remise au Ministre au sujet des dragages à faire sur la Saône. C'est un renseignement que vous pourrez consulter utilement.